



Le nom de notre village vient du latin Hundanisvilla, Odonisvilla. C'est ainsi qu'il a été appelé différemment : Hondaville, Hondeville, Hondenville, Ondainville, Hodinville, Hondinville, Hondainville-en-Beauvaisis, Hondainville- sur-Thérain, Hondainville.

Son territoire s'étend dans la vallée du Thérain et dans le vallon du ruisseau du Lombardie. Une longue commune, connue sous le nom de côte de Saint-Aignan, occupe la partie orientale. Le chef-lieu est situé à l'entrée du vallon, près du ruisseau. Il est formé principalement d'une rue large et aérée, toujours propre, et de deux places triangulaires dont l'une est garnie de plantations.

Cette commune, qui avait été réunie à celle de Saint-Félix en 1825, en a été séparée de nouveau en 1832.

Suivant une tradition orale, le village existait autrefois sur la côte de Saint-Aignan, à l'endroit où est aujourd'hui le cimetière. On y a souvent trouvé des vestiges de constructions, des voûtes de caves, des débris de meubles et autres restes incontestables d'habitations.

Hondainville, qui dépendait du comté de Clermont, est un des lieux les plus anciens du Beauvaisis. La seigneurie en fut donnée en 974 au monastère de Saint-Aubin d'Angers par Adélaïde de Vermandois, comtesse d'Angy, femme de Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou. Les moines la cédèrent plus tard à Foulque III, successeur de Geoffroy.

Un château existait sur l'emplacement de la ferme située au nord du village près du ruisseau de Lombardie, où l'on voit encore les anciens fossés qui entouraient la place. Il portait le nom de Châteaupert.

Pendant les guerres du XVème siècle contre les Bourguignons, Floquet, capitaine d'Evreux, l'un de leurs chefs, ayant passé la rivière à Mouy avec 500 chevaux, au mois de juillet 1444, s'empara du château d'Hondainville d'où il menaçait Beauvais. Il mit le pays voisin au pillage suivant l'usage du temps.

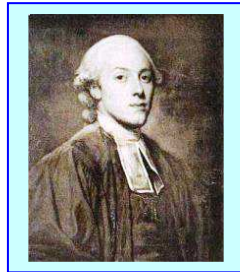
Le Châteaupert fut occupé par les ligueurs. Dans l'avis au lecteur qui est à la tête de l'édition de la satire Ménippée, imprimée en 1593, il est dit que l'original de cet écrit fut trouvé sur la valet d'un Espagnol, qui fuyait de Paris en Flandre, que ce valet fut pris par les religieux du Châteaupert et mené à Beauvais devant le maire Godin qui le fit fouiller. Le terme de religieux est employé ici par dérision pour désigner les soldats de la ligue qui occupaient Hondainville où il n'y eut jamais de moines.

La terre de Hondainville avait haute, moyenne et basse justice. Elle était possédée au XVIème siècle par M. de Pouy qui la céda en 1530 à Louis de Béthencourt, seigneur de Lamotte, dont la fille l'apporta en mariage à Claude de Rieux. Elle appartenait au XVIIème siècle à la famille Henri Lemaire de Boulan et demoiselle de Torcy, sa femme, enterrée dans l'église. Leur fille unique, Marguerite-Suzanne Le Maire, fut mariée 2 fois. A la suite de son deuxième mariage avec Louis d'Estourmel, la seigneurie passa dans la famille d'Estourmel.

Jean-Joseph d'Estourmel en hérita et son fils, Louis Auguste d'Estourmel vendit, en 1741, la seigneurie à Dame Anne-Françoise Elisabeth Hamar, veuve de messire François Tonnereau, marquis de Mareuil, trésorier de France qui en fit don au sieur Charles-Philippe Duperrier, descendant du président Duperrier auquel Malherbe adressa des vers si connus sur la mort de sa fille. En souvenir de cette amitié d'un grand poète pour sa famille, M. Duperrier avait fait élever dans le parc d'Hondainville, une statue à la fille de son aïeul ; on l'appelait la Dormeuse et l'on avait transcrit sur le piédestal les stances qui finissent par ces vers :

*Elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses
L'espace d'un matin.*

La terre d'Hondainville fut acquise en 1780 par Charles Paul Jean Baptiste de Bourgevin Vialart de Saint-Morys, Conseiller au Parlement.



Les Saint-Morys semblent avoir été bien accueillis par les paysans d'Hondainville comme en témoigne le Cahier de doléances de la paroisse d'Hondainville.



une époque où trop de courtisans ne visitaient jamais leurs terres et en exigeaient des revenus toujours plus élevés, il était agréable aux villageois de voir leur seigneur résider souvent dans le pays. Il s'intéressait à leurs pauvres cultures, faisait venir des arbres des pépinières de l'intendant Soissons, et paraît-il, plantait des pommes de terre. Il chassait aussi, et ce gibier qu'il avait abattu ne dévasterait plus leurs champs de seigle et d'orge. Evidemment, ils n'aimaient pas les corvées ; mais M. de Saint-Morys veillait fermement à l'entretien des chemins défoncés par le passage fréquent de voitures transportant du bois, des pierres taillées, ou par les fermiers des environs allant au marché de Mouy ; et, en définitive, ils trouvaient agréable de jouir de routes en bon état. La vente du château avait été l'occasion d'un gain pour leur paroisse. Trente ans auparavant, Mme de Mareuil, tante de M. du Perrier, avait légué mille livres à Hondainville, stipulant que les intérêts de cette somme devaient être consacrés à l'école. Hélas ! quand, après les vêpres du dimanche, curé et marguilliers se réunissaient au banc d'œuvre pour discuter de leurs affaires, entourés des autres villageois alertés par le son de cloche, ils n'avaient jamais trouvé comment obtenir leur dû. Tout s'était réglé après la cession du domaine. Le marquis du Perrier avait versé les espèces sonnantes et trébuchantes à un notaire parisien ayant des attaches dans le Beauvaisis : Me Provost. Celui-ci s'était chargé de les placer sur le roi, ce qui - en 1785 - paraissait être la meilleure garantie pour cette rente perpétuelle.

La seule revendication que les cultivateurs n'osaient pas exprimer avant la Révolution, concernait une pièce d'eau voulue par M. de Saint-Morys dans une perspective de son parc. L'eau stagnante remplaçait ici la rivière ; l'herbe à fauche avait disparu ; les prairies environnantes se couvraient de mousse.

Cahier de doléances d'Hondainville

6 mars 1789

Doléances pour les habitants de la paroisse d'Hondainville élection de Clermont en Beauvaisis. En date du six mars mil sept cent quatre vingt neuf en l'assemblée tenue ledit jour par nous membres et adjoints et habitants de ladite paroisse soussignés.

* Premièrement, notre terroir ne produit que du seigle et de l'orge et est environné de la forêt de La Neuville en Hez, très souvent ruiné par les bêtes sauvages, lièvres, lapins et perdrix, ce qui nous fait un grand dommage, vu la médiocrité de nos terres, et avoir été grêlé le dix juillet dernier, ce qui nous met hors d'état de payer les deniers royaux.

* De plus, nous désirerions qu'il ne soit plus parlé d'accessoires et impositions, et que sa Majesté nous ordonne une somme fixe tous les ans comme la taille et qu'il y ait un bureau où les paroisses porteront les deniers royaux par quartiers.

* Plus que les commis aux Aydes soient supprimées et qu'il soit ordonné que chacun paiera au surplus de sa boisson tant de droit au Roi par muid de vin ou cidre.

* Plus que les huissiers priseurs soient supprimés parce que c'est une charge pour les familles et même qui emportent le meilleur des successions.

* Plus que les corvées soient supprimées par notre dite paroisse ainsi que nos environs eu égard au chemin qui est fréquenté par les voitures qui vont au marché de Mouy et au bois de forêt de La Neuville en Hez. Et les voitures de pierres taillées qui vont continuellement à Beauvais et que depuis plusieurs années si ce n'avait été le bon soin de Monsieur de Saint Moris, seigneur de notre paroisse, et que tous les habitants qui y ont participé, les chemins seraient impraticables.

* Plus pour le pâturage de nos bestiaux, nous avons un marais qui est très petit et souvent endommagé par le débordement des eaux ainsi que la prairie qui est aussi inondée par la rivière du Thérain.

* Plus, nous vous supplions que toutes les impositions royales soient imposées sur tous les biens en général, tant sur les notables, que bénéficiaires et communautés (religieuses).

* Plus nous avons dans notre paroisse deux montagnes assez considérables remplies de genièvre et pierres et terres incultes fournies de lapins, lièvres et perdrix qui causent du dommage.

Suivent les signatures

Le nouveau propriétaire bâtit un château pour remplacer l'ancien qui était une construction mal commode du dix-septième siècle. Il y transporta un riche cabinet d'histoire naturelle et une galerie de tableaux. A peine avait-il terminé ces embellissements que la révolution éclata. M. de St Morys ayant émigré, ses propriétés furent confisquées, et ses collections transportées dans les musées publics de Paris.

Le château fut transformé en prison en prison d'état, il contint jusqu'à cent prisonniers à la fois.



Joseph de Bologne de Saint-George, dit Le Chevalier de Saint George, y fut emprisonné. Né le 25 décembre 1745 à Baillif en Guadeloupe et mort le 10 juin 1799 à Paris, il excellait en escrime et équitation. Il se fit également connaître comme violoniste prodige.

A la révolution, il s'engagea dans la Garde Nationale avec le grade de capitaine, puis devint colonel de la légion franche des Américains et du Midi. Le chevalier fut destitué de son commandement par Bouchotte, ministre de la Guerre. Le 4 novembre 1793, il fut arrêté à Château-Thierry, incarcéré d'abord à Chantilly, puis au château d'Hondainville.

M. de Saint Morys fils, colonel en 1792 et aide-de-camp du duc de Broglie, employa le temps de l'émigration à satisfaire ses goûts très prononcés pour les sciences et les beaux-arts ; il repoussa les secours que l'Angleterre offrait aux réfugiés français, préférant vivre avec sa jeune famille des produits d'une industrie honorable.

La terre d'Hondainville avait été partagée en 2 lots, dont l'un comprenant le château et le parc fut vendu par la nation. Le reste revint en propriété à la veuve. L'acquéreur du 1^{er} lot démolit le château et rasa le parc, dont les plantations étaient magnifiques.

Rentré en France, M. de Saint-Morys fils se voua entièrement à l'étude de l'Antiquité et aux progrès de l'agriculture. Sa demeure d'Hondainville devint un véritable cabinet des arts. Il y réunit une bibliothèque nombreuse, un musée d'histoire naturelle et la collection la plus considérable qui existât alors en France d'objets du Moyen Age. Il fit construire pour loger convenablement toutes ces richesses une maison dans le style gothique du XV^{ème} siècle, sur la pointe de la côte Saint Aignan qui domine la vallée du Thérain.

M. de Saint-Morys était membre du Conseil Général de l'Oise ; la restauration le fit maréchal de camp et lieutenant des gardes-du-corps. Il périt en duel à 45 ans, le 21 juillet 1817.

Il avait épousé Marie Anne Charlotte de Valicourt. Leur fille, Charlotte-Marie-Joséphine, se maria, en 1817, avec René-Jules comte de Gaudechart, puis en secondes noces avec M. Engelbert SCHILLINGS. Ce dernier, officier de l'ancienne armée, a continué les entreprises de son beau-père ; il a achevé la construction de la Maison gothique, étendu les plantations et les défrichements commencés, embelli et accru la valeur du domaine.

Le salon du château, orné de meubles du temps de la Renaissance, éclairé par des croisées ogivales garnies de verrières peintes, excite vivement la curiosité. On y trouve un Mirouer de Madame Diane de Poitiers, encore décoré de croissants et d'H entrelacés, des tableaux du Primatice, un bas relief de Jean Goujon, une magnifique cheminée de marbre.

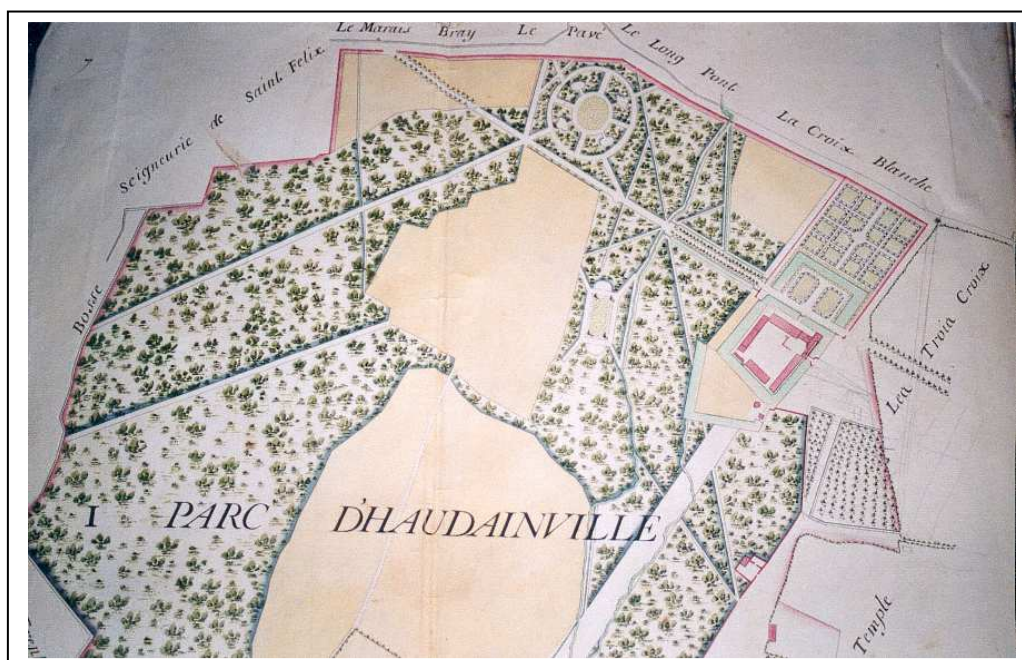
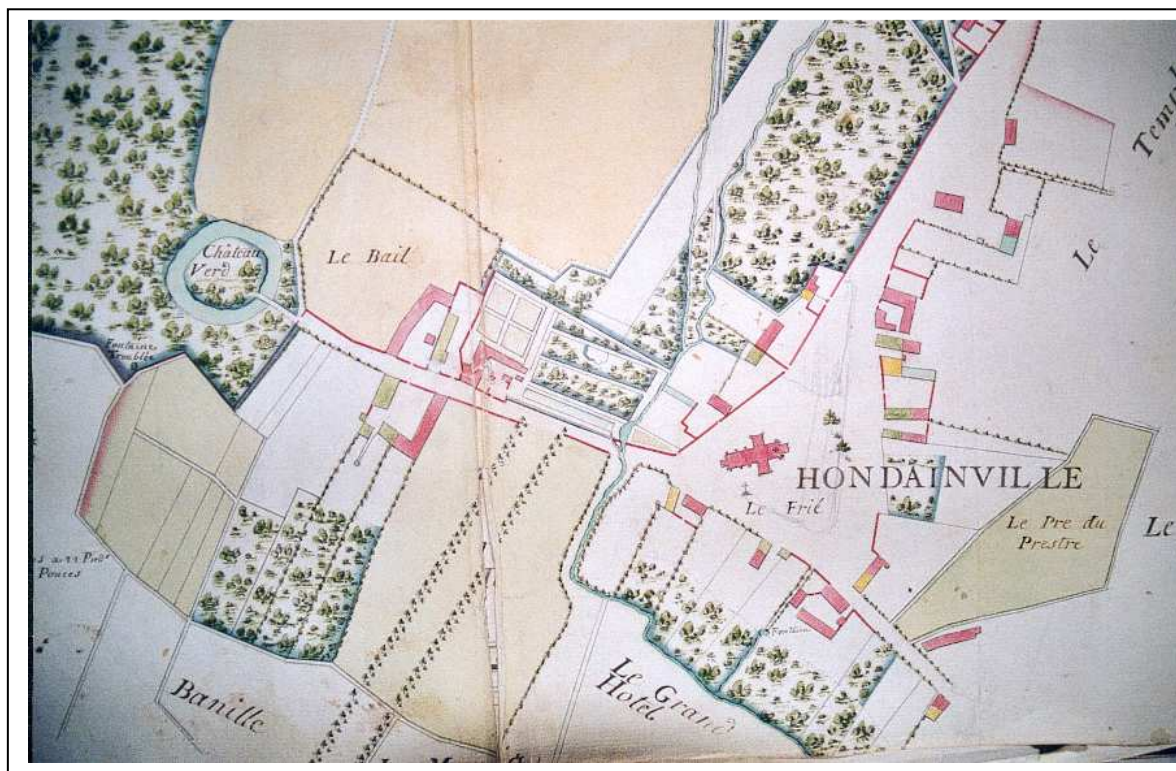
Près du château, dans le bois, au lieu-dit l'Elysée, on a réuni autour de masses de rochers, des monuments funéraires de diverses époques ; on y voit des sarcophages de pierre tendre trouvés dans la garenne, la statue du maréchal de Schomberg dont le mausolée existait dans l'église de Nanteuil-le-Haudoin, d'autres effigies dont l'une venant de l'abbaye de Saint Lucien, et celle de Florimond I de Villers-Saint-Paul qui fut tué en 1472, en défendant

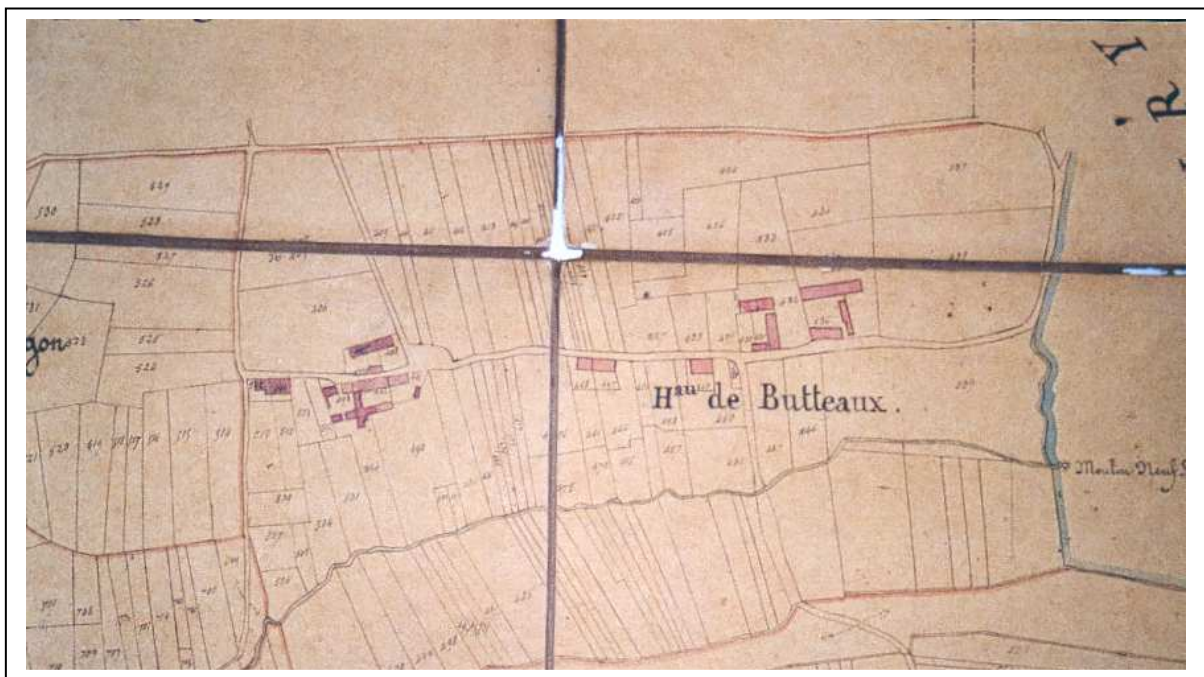
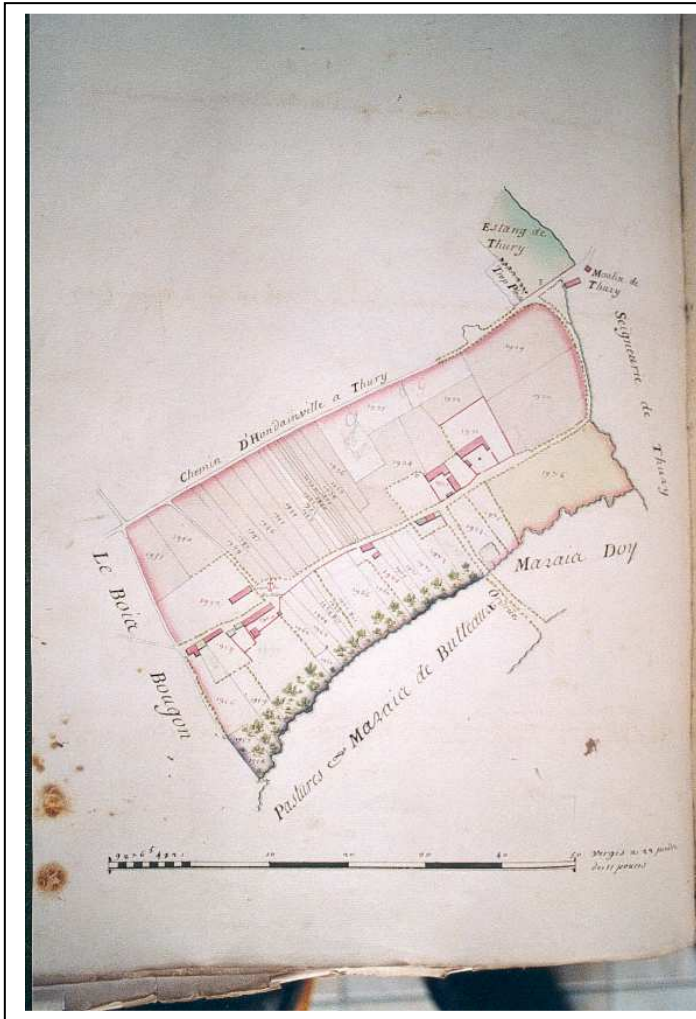
l'entrée de l'abbaye contre les Bourguignons, et qui fut enterré dans le chœur, un très beau chapiteau gothique provenant de la même église.

Monsieur de Saint-Morys avait réuni à Hondainville une quantité considérable de saules qu'il avait fait venir de toutes les parties du monde. Jefferson lui en avait envoyé d'Amérique, Willdenow, de Prusse, le baron de Jucquin, d'Autriche. Ses relations étendues lui en avaient procuré des contrées les plus éloignées. Il se proposait de procéder, par une culture comparative, à l'étude botanique de ce genre difficile et mal connu. Sa mort imprévue a laissé sans résultat des recherches que les amis des sciences suivaient avec un vif intérêt.

Carrières, ancien fief, forme un écart vers la limite septentrionale du territoire.

Butteaux est un hameau de douze maisons entre Carrières et Hondainville.







Sources : Précis statistique de Louis Graves - Edition de 1831